CC des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 11 244 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac affichait un encours de dette de 1,9 M€, soit 165 € par habitant, une épargne brute égale à 14 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 2,4 ans.

Dette par habitant
165 €
1,9 M€ au total

Capacité de désendettement
2,4 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
14 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
421 € / hab.
4,7 M€ au total

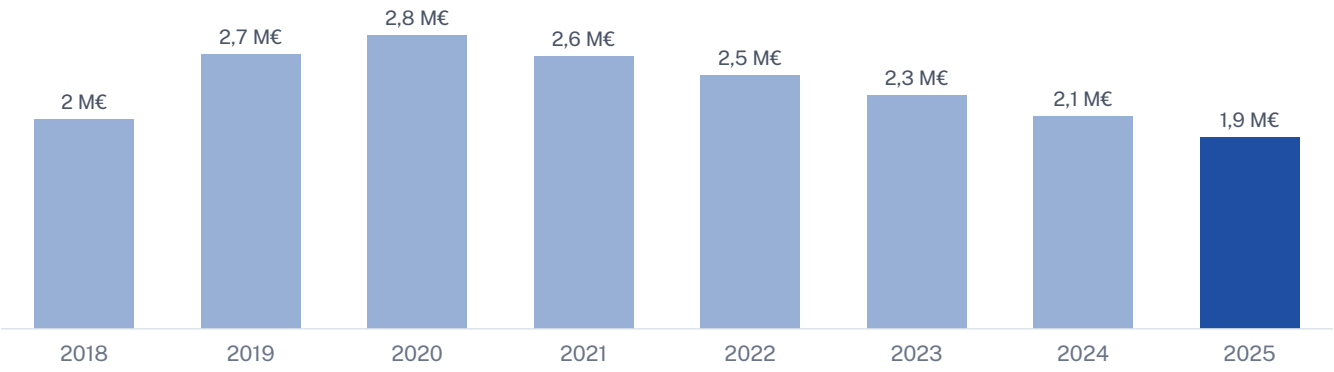
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	421 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	19,8 %	83 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	14 %	69 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Est-elle endettée ?	165 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Investit-elle ?	29 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.
Combien rapportent les impôts locaux ?	27 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 2 M€ en 2018 à 1,9 M€ en 2025 (-8,5 %). Valeur la plus haute : 2,8 M€ en 2020.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	2 M€	5,8 %	9 ans	3,2 M€
2019	2,7 M€	8,8 %	8,4 ans	2,9 M€
2020	2,8 M€	25,2 %	2,9 ans	2,3 M€
2021	2,6 M€	17,9 %	3,5 ans	1,7 M€
2022	2,5 M€	3,6 %	13,8 ans	320 k€
2023	2,3 M€	29,5 %	1,3 ans	118 k€
2024	2,1 M€	10,5 %	3,8 ans	225 k€
2025	1,9 M€	14 %	2,4 ans	331 k€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	3,7 M€ pour 15 projets
Part du coût des projets payée par l'État	51 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	Extension de la ZA de Saint Chely d'Apcher	320 000 €
2025	DETR	Creation d'une maison de site et d'un parking visiteur a Apcher	279 440 €
2024	DETR	Refection de la toiture du centre de vacances pour personnes handicapees du villaret	148 980 €
2024	DETR	Etude ressources en eau et adequation aux besoins	7 760 €
2025	DETR	Mise en oeuvre d'un systeme d'alerte local sur la Truyere amont (prevention inondations)	5 898 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.